

Budget 2010

Le vote du Budget communal est un temps fort de la politique locale menée par l'équipe municipale. Il révèle ses objectifs pour les habitants, les moyens mis en œuvre pour les financer et les principaux axes de sa gestion. Le Budget 2010 présenté et voté au Conseil Municipal le mardi 23 mars 2010 est un budget prévoyant et dynamique, allié à une fiscalité raisonnable et maîtrisée. Il permettra donc en toute sérénité de maintenir et de développer des services solidaires et de qualité aux Sautronnais tout en continuant d'investir pour un avenir durable et équilibré de la commune.

Le budget 2010 s'élève à 10 620 540 €, se décomposant en 5 934 900 € pour le fonctionnement et 4 685 640 € pour l'investissement.

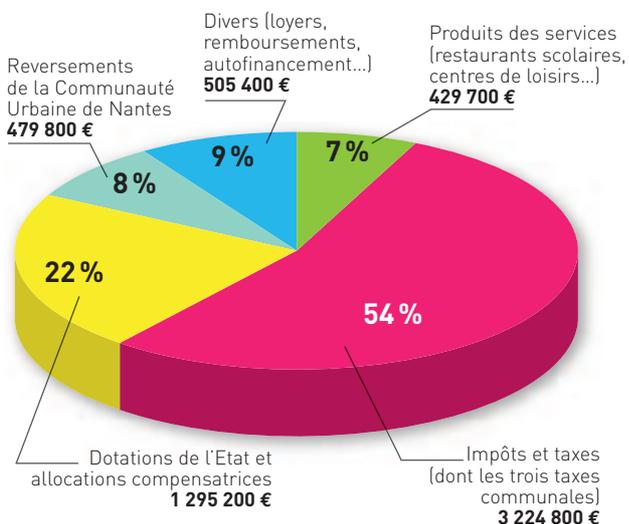
Taux d'Imposition	2009	2010
Taxe d'Habitation	13,92	14,34
Taxe Foncière Bâtie	14,05	14,47
Taxe Foncière Non Bâtie	36,29	37,38

Budget de fonctionnement :

Conformément aux engagements pris envers la population, les taux des impôts des ménages sont revalorisés cette année de façon très modérée (+ 3 %). Sautron bénéficiera encore d'un des plus faibles taux d'imposition des communes de l'agglomération.

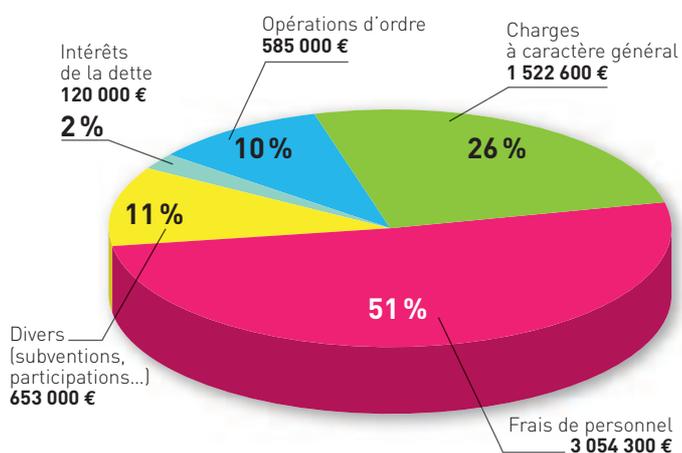
A titre d'exemple, pour un couple avec 2 enfants, dont la valeur locative du logement se situe dans la moyenne de Sautron (**4 673 €**) cette augmentation au niveau de la taxe d'habitation, représentera une contribution supplémentaire de **22 euros par an**, soit seulement **1,83 euros** par mois.

Recettes de fonctionnement :



- ▶ Les Impôts des ménages comprennent la taxe d'habitation, la taxe foncière sur propriété bâtie et la taxe foncière sur propriété non bâtie.
- ▶ Les dotations comprennent à hauteur de 896 000 € la dotation forfaitaire versée par l'Etat.

Dépenses de fonctionnement :



- ▶ Les charges de personnel prennent en compte les recrutements effectués en 2009 (ouverture de nouveaux services, « internalisation » de la restauration scolaire, développement de la capacité du Multi-accueil « les P'tits bouts », création de la structure d'accueil « les P'tites Canailles » pour les 3-5 ans...). A noter que les charges de personnel de Sautron restent bien en-dessous de la moyenne des charges de personnel des communes de même strate de l'agglomération.
- ▶ Les charges générales comprennent, en particulier, l'introduction de produits Bio dans l'alimentation des enfants fréquentant la restauration scolaire, des conventions de partenariat avec l'ONF (Office National des Forêts) ou encore la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux).

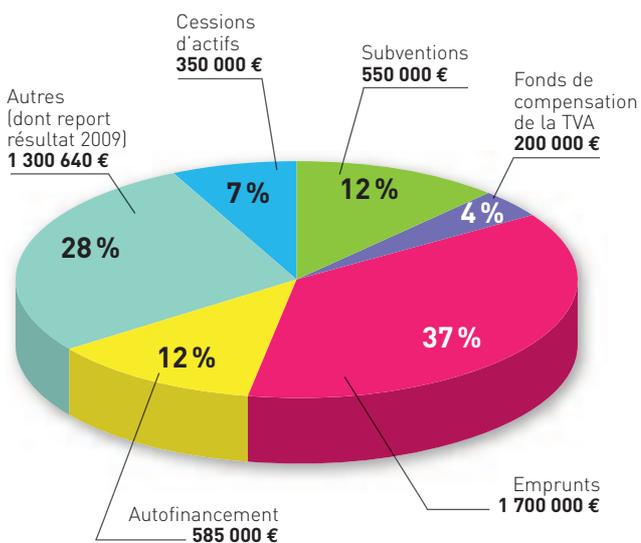
► Budget d'Investissement :

Outre la réalisation des Halles, qui s'accompagnera d'un réaménagement du Parc de la Linière et la reconstruction des vestiaires des salles C et D, cette année marquera la poursuite d'une politique de maîtrise du foncier, notamment pour assurer les projets de Maison de retraite médicalisée et de crèche sur le secteur de la Carrosserie ainsi que pour favoriser le développement du logement social et de la

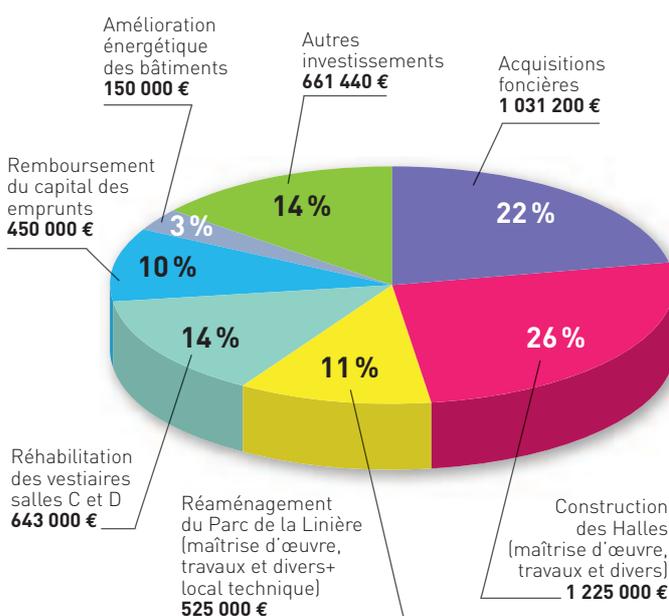
primo accession. A noter également la réalisation d'une première phase de travaux « d'amélioration énergétique » sur certains bâtiments communaux.

Sautron conserve une bonne capacité d'investissement et le taux d'endettement/habitant (**637 €**) reste très inférieur au taux moyen d'endettement des communes de même strate (**892 €**).

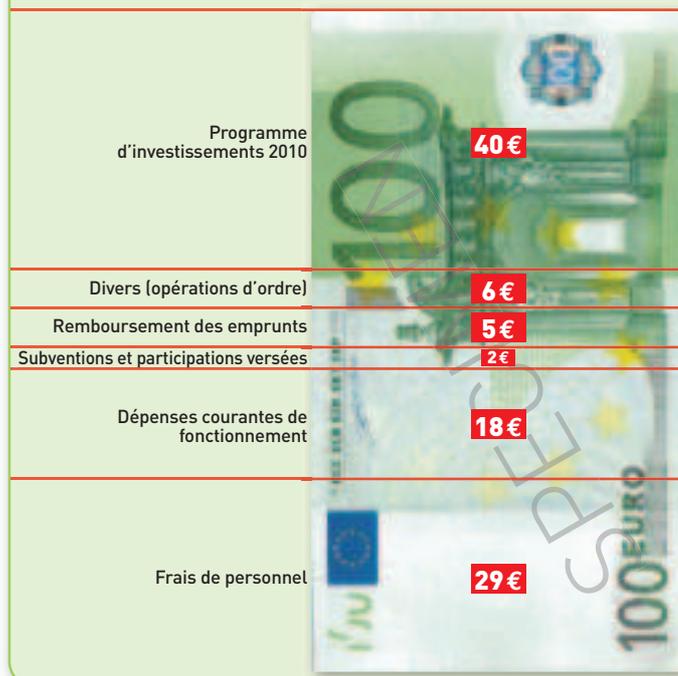
► Recettes d'investissements



► Dépenses d'investissements



○ Ce que fait la Ville, en 2010, avec 100 €



○ 100 € au budget 2010, d'où proviennent-ils ?

